

# Avis publics



## DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

### ***Demande d'autorisation de démolir l'immeuble situé au 6739, 1re Avenue***

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement tiendra une séance publique le 12 avril 2023, à 18h30, à la salle du conseil située au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, afin de statuer sur la demande d'autorisation de démolir le bâtiment situé au **6739, 1re Avenue** et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 2 étages et comportant 2 logements.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1) et au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (RCA-6), **toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit**, dans les 10 jours de la publication de l'avis public (**au plus tard le 6 avril 2023**), faire connaître son opposition motivée par courriel à l'adresse suivante [greffe-rpp@montreal.ca](mailto:greffe-rpp@montreal.ca) ou par courrier à l'adresse suivante :

**Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie  
5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2G 2B3**

Fait à Montréal, ce 28 mars 2023

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement

----- Pour fins administratives seulement -----

#### **Certificat de publication**

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante :

- Affichage au bureau d'arrondissement en date du 28 mars 2023  
et
- Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 28 mars 2023

Fait à Montréal, ce 28 mars 2023

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement